

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PARIS – 21 MAI 2019

Le 21 mai 2019 à 9h30, les membres de l'Union Nationale des Maisons d'Etudiants (UNME), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Paris, au CISP Kellermann, 17 bvd Kellermann, sur convocation écrite de la Présidente. Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les membres présents et représentés, soit 29 signatures dont 20 votants (27 voix au total avec les pouvoirs).

L'Assemblée est présidée par Madame Hélène Bainier, présidente de l'association.

Madame la Présidente ouvre la séance à 9h30 et annonce l'ordre du jour.

I- Actualités du rapprochement de branche

Soazig lanco, présidente de le CPPNI, Rodolphe du Gardin et Maitre Sébastien Grandjean présentent les démarches réalisées par l'UNME pour faire valoir le positionnement des adhérents en faveur d'un rapprochement de la branche Maison d'Étudiants vers la branche de l'Enseignement Privé Non Lucratif. Ces démarches ont abouti à un Avis d'intention de fusion vers l'EPNL pris par le Ministère du Travail le 7 avril 2019. Il aurait dû être confirmé lors de la SCRBP du 25 avril dernier, mais la décision a été reportée à la SCRBP du 21 juin 2019.

On trouvera l'intégralité de la présentation Actualité du rapprochement de Branche dans le « Rapport du Congrès de l'UNME 2019 », annexé à ce compte-rendu.

II- Rapport d'activité de l'exercice 2018 /2019

Rapport moral 2018/2019

Hélène Bainier, Nicolas Aussedat, vice-président de l'association, Soazig Lanco, et Rodolphe du Gardin donnent lecture du rapport moral annexé au présent document.

Les motions suivantes sont soumises au vote des adhérents :

- ✓ Donnez-vous quitus moral au rapport d'activité de l'UNME pour l'année 2018-2019 ?
Le rapport moral 2018 est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier 2018

Monsieur Vincent Verwaerde, trésorier de l'association, donne lecture du rapport financier que l'on trouvera annexé au présent document.

Les motions suivantes sont soumises au vote des adhérents :

- ✓ Approuvez-vous l'affection du résultat 2018 au compte de report à nouveau ?
- ✓ Acceptez-vous les comptes présentés et le budget 2019 ?
- ✓ Approuvez-vous le montant des cotisations qui seront appelées en 2021 ?
- ✓ Donnez-vous quitus au Conseil d'administration pour son activité et sa gestion ?
Ces motions et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité

Nicolas Aussedat rappelle en conclusion les objectifs de l'UNME : si l'année 2019 sera celle du rapprochement de branche, 2020 doit être celle du développement de l'UNME avec en cible l'objectif de doubler le nombre d'adhérents. A cet effet, l'UNME va continuer à étoffer son offre en tant qu'Union professionnelle et réfléchir au développement de projets novateurs pour l'accueil des jeunes.

La séance est levée à 12h par Nicolas Aussedat.

Hélène Bainier
Présidente



Annexes : Rapport du Congrès de l'UNME 2019